



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail

OPPBTP

ACTUALITÉ DOCUMENTAIRE



7^{ème} rencontre CSPA Lorraine - Octobre 2023



01

NOUVELLES FICHES UNTEC

Christelle CUNIN - Contrôleur de sécurité Carsat NE

LES FICHES UNTEC

Ces fiches réalisées en partenariat avec l'UNTEC (économie de la construction) ont pour objectif de donner des clés afin d'améliorer la performance globale d'une opération.

Ces fiches thématiques constituent un outil d'aide à la décision permettant de poser un argumentaire et une base de discussion sur le choix des mesures à retenir.

Sur la page dédiée de
ameli.fr pour les entreprises

Sur la page dédiée du site de la
Carsat Rhône-Alpes

- [Fiche Comment améliorer la performance globale d'une opération ?](#)
- [Fiche Les voies d'accès](#)
- [Fiche Les accès en toiture ou à un niveau supérieur](#)
- [Fiche Les trémies d'ascenseurs](#)
- [Fiche Les trémies d'escalier](#)
- [Fiche Les accès au bâtiment](#)
- [Fiche Les circulations périphériques aux bâtiments](#)
- [Fiche Les échafaudages périphériques MDS mis en commun](#)
- [Fiche Les trémies de réservation technique](#)
- [Fiche Les escaliers bétons](#)



LES FICHES UNTEC : OUTILS RÉDACTIONNELS

Propositions de solutions techniques



Estimation des coûts et efficacité

	De 20 à 50 €	De 50 à 100 € / mois en location	De 3900 à 4200 € pour un ensemble composé de : une embase, un module de 2,52 m et garde-corps de fermeture (travaux de livraison non compris)	De 2400 à 2800 € HT pour une hauteur de 2,75 m Ou de 200 à 300 €/mois en location	De 1500 à 2000 € pour 5 étages sur 3 à 4 mois en location De 400 à 700 € pour 2 étages sur 1 mois en location	Plus value par rapport à un lanterneau : de 400 à 700 € HT, pour la fourniture seule 300 € HT, pour la pose, TOTAL : de 700 à 1000 € HT Remplacement possible de l'escalier en fin de chantier pour le même montant
Coût (Prix moyens constatés en région AuRA décembre 2019)						
Efficacité	0% Risque de chute aggravé à proximité du vide et lors des appros manuels. Perte de productivité (temps de transfert) Echelle souvent déplacée pour être utilisée comme poste de travail	80% Trémie laissée ouverte Risque de chute à pente importante, aggravé lors des approvisionnements manuels	100% Impact économique positif : • Centralisation des flux de personnel • Transferts de personnel sécurisés • Réalisation de petits approvisionnements en sécurité			

Propositions de libellés et descriptifs techniques à inclure dans CCTP et PGC

Escalier provisoire manufacturé en phase GO

Exemple de descriptif technique, à intégrer dans un CCTP.

Mise en œuvre d'escalier provisoire manufacturé constitué d'une structure principale en acier galvanisé, de garde-corps en acier galvanisé et de marches antidérapantes en aluminium, le tout conforme aux normes NF E 85-015 et NF EN ISO 14122-3.

Cet article comprend :

- L'approvisionnement sur site du matériel
- Le montage
- Les modifications ultérieures éventuelles pendant la durée des travaux
- Les déplacements éventuels en fonction des besoins du chantier
- Le démontage et rangement en fin de travaux

Caractéristiques :

Largeur de passage libre : 800 mm
Hauteur à franchir : de 0,5 à 5,40 m (à adapter)

Modalités de phase et durée d'utilisation :

- Ce moyen d'accès sera monté dès le décaissage du plancher par le maçon
- Il sera utilisé par l'ensemble des lots sur toute la durée de leur intervention
- Le démontage sera réalisé après mise en service des escaliers définitifs et après accord du Maître d'œuvre



Point de vigilance : la mise en place de cet escalier nécessite un support adapté à la descente de charge de l'équipement.



EXEMPLE THÉMATIQUE : ÉCHAFAUDAGE COMMUN

Anticiper pour mieux construire

Ensemble, rendons les chantiers plus performants

7

ÉCHAFAUDAGE PÉRIPHÉRIQUE MDS* MIS EN COMMUN

Des constats récurrents sur les chantiers

Constat 1

Mise en place successive de plusieurs équipements de travail en hauteur



Constat 2

Situations de travail avec risque de chute sans échafaudage périphérique mis en commun



Conséquences



Activités concernées

- Finitions de menuiserie « maison »
- Travaux sur façade « finacier, barder, électricien, climaticien, plombier »
- Pose des menuiseries extérieures et réalisation des joints « menuiserie extérieure »
- Travaux en toiture : charpente, couverture, ébranchement, singulier, cheminée, pose photovoltaïque...
- « charpentier, couvreur, ébrancheur, singulier, électricien »
- Travaux sur les balcons : ébranchement, pose couvertures, carrelage, peinture, isolation, pergola, garde-corps définitif « menuiserie, ébrancheur, carrelleur, peintre, finacier, menuiserie extérieure, serrurier, etc. »



Des accidents du travail graves voire mortels...

Les chutes avec déhanchement constituent en effet la seconde cause d'accidents du travail mortels après ceux de la circulation.

Les chutes de hauteur, à l'origine de 26% des invalides de la branche, demeurent une des principales causes d'accidents graves et de décès dans le GTP.

En 2021, les chutes de hauteur ont été à l'origine de 24 décès.

Les chutes de hauteur représentent 19% des accidents dans le GTP.

Source : données statistiques de la Sécurité Sociale

UN ÉCHAFAUDAGE MDS MIS EN COMMUN DIFFÉRENTES MESURES TECHNIQUES ET CRITÈRES DE CHOIX

Cas d'un bâtiment en R+4 : L35 m x L25 m x H2,70 m/nlv - Nb de balcons : 60 balcons x 4 ml / balcon. Façade : Enduit. Montant des travaux : 6,5 M€ (2K€ / m²)

	Sans échafaudage mis en commun				Avec échafaudage MDS mis en commun
	Garde-corps provisoires du Gros œuvre + Garde-corps provisoires de l'étanchéité en toiture terrasse	Garde-corps provisoires du Gros œuvre sur les balcons/loggias	Echafaudage du façadier sur la totalité de la périphérie du bâtiment + élévation de 1m par rapport au niveau de la toiture terrasse. Durée : 3,5 mois pour sa propre intervention	Nacelle sur pneus du serrurier pour les garde-corps définitifs sur balcons / loggias. Durée : 4 semaines	Echafaudage MDS mis en commun sur la totalité de la périphérie du bâtiment + élévation de 1m par rapport au niveau de la toiture terrasse. Durée : 8 mois (fin clos couvert et début second œuvre)
					
Habitude	++	++	++	++	-
Mise en œuvre	Interface rarement gérée entre Garde-corps provisoires du Gros œuvre et garde-corps définitifs des Corps d'état secondaires ► dépose des garde-corps provisoires du Gros œuvre avant la pose des garde-corps définitifs				Présence des protections collectives pendant toute la durée des interventions. Conditions de réussite : - Anticiper l'organisation de chantier notamment les approvisionnements - Réaliser une réunion de mise au point en phase préparation - Prévoir des éléments de serrurerie de petites dimensions pour appro
	Pose et dépose successives de protections provisoires sur la même zone : temps + coût main d'œuvre + coût des matériels Souvent : recours à la protection individuelle non maîtrisée OU absence totale de protection contre le risque de chute.				
	Pas de garantie d'accès de la nacelle selon configuration des bâtiments et organisation du chantier : présence zone de sous-sol de portance insuffisante, différence de niveaux de dalle béton, absence de bande périphérique de 3 m en pied de bâtiment ou bande non compactée et stabilisée, etc.				

EXEMPLE THÉMATIQUE : ÉCHAFAUDAGE COMMUN

Coût (prix HT moyens constatés en région Aura juin 2022)	Approche estimative : les protections collectives chiffrées ci-dessous sont dues de manière obligatoire et sont donc intégrées dans les prix. Cependant, ces prestations n'apparaissent pas dans les sous-détails. Immobilisation et repli : compris		Transport, montage et démontage : 10,50 €/m²	Nacelle sur pneus 6T – 16m = 200 €/jour.	Transport, montage et démontage : 10,50 €/m²
	GC prov GO : (35+25) x 2 x 4 étages = 480 ml x 7 €/ml = 3 360 €	(60 balcons à 4 ml / balcons = 240 ml). 240 ml x 20 €/ml	1 740 m² x 10,50 €/m² = 18 270 €	Pour 4 semaines, soit 20 jours = 20 j x 200 €/j = 4 000 €	1 740 m² x 10,50 €/m² = 18 270 €
	GC prov étanchéur : 120 ml x 30 €/ml = 3 600 €		Location : 2,50 €/m² pendant 3,5 mois 1740 m² x 2,50 x 3,5 = 15 225 €	Transport A/R = 500 €	Location : 2,50 €/m² pendant 8 mois 1740 m² x 2,50 x 8 = 34 800 €
	TOTAL = 6 960 €	TOTAL = 4 800 €	TOTAL = 33 495 €	TOTAL = 4 500 €	TOTAL = 53 070 €
	TOTAL : 49 755 €				TOTAL = - 3 960 €
Efficacité	25 %				100%

Conclusion : la mutualisation de l'échafaudage MDS apporte un avantage organisationnel et économique. D'autres gains de temps peuvent être atteints par exemple lors de la réalisation des joints des menuiseries extérieures depuis l'échafaudage. Cette mutualisation de l'échafaudage se justifie d'autant plus que les interventions en façade sont nombreuses et/ou techniquement complexes.

EXEMPLE THÉMATIQUE : ÉCHAFAUDAGE COMMUN

Proposition de formulation d'objectifs (à intégrer dans le PGCSPS)

Mettre en place un échafaudage MDS (montage et démontage en sécurité) selon la recommandation R408 de la Cnam permettant les travaux suivants en sécurité collective sur l'ensemble de la périphérie du bâtiment (inclus balcons et autres saillies) :

- Maçonnerie (finition)
- Façade (repiquage d'enduits, décapage, lessivage, enduits, maçonnerie, pierre de taille, bardage, isolation, peinture)
- Pose des menuiseries extérieures et réalisation des joints, métallerie/ferronnerie
- Travaux en toiture (charpente, couverture, étanchéité, couvertine, zinguerie, cheminée, antennes, etc.)
- Travaux sur les balcons (étanchéité, carrelage, peinture, isolation, garde-corps définitifs, etc.)

Les accès à l'intérieur des bâtiments en pied d'échafaudages seront laissés libres. La hauteur et les classes des plateaux seront adaptées aux activités des entreprises utilisatrices.

Les moyens communs pour les approvisionnements associés à l'échafaudage seront prévus. L'accès aux différents niveaux de l'échafaudage se fera par un escalier provisoire extérieur.

ÉCHAFAUDAGE PÉRIPHÉRIQUE À MONTAGE ET DÉMONTAGE EN SÉCURITÉ (MDS) MIS EN COMMUN



Exemple de descriptif technique (à intégrer dans un CCTP)

Fourniture, amenée, installation et repli d'échafaudages tubulaires à Montage et Démontage en Sécurité (MDS) selon la recommandation R408 de la Cnam.
Échafaudage tubulaire comprenant calages, ancrages, contreventements, planchers avec trappes et échelles d'accès, garde-corps complets, plinthes, partie en encorbellement, platelages de protection. L'échafaudage sera de classe IV (supportant 300 kg / m²).
Un escalier d'accès sera mis en place pour desservir les différents niveaux de l'échafaudage (en lieu et place des planchers à trappes et échelles d'accès).
Ils dépasseront de 1 m minimum le niveau bas des toitures (niveau fini pour toitures terrasses ou bas de pente pour toitures en pente) et seront laissés à disposition des corps d'état pendant leur intervention :

- Lot XX : Façades
- Lot XX : Charpente couverture Zinguerie
- Lot XX : Menuiseries extérieures (réalisation des joints de menuiserie)
- Lot XX : Gros Œuvre (finitions)
- Lot XX : Etc. (pose des couvertines)
- Lot XX : Serrurerie (pose des garde-corps définitifs sur loggias / balcons), ...etc.

Ces spécificités de pose d'ITE : des garde-corps en face avant et des travées en sur largeur pour le stockage des isolants seront mis en place.

Préciser par rapport au planning prévisionnel et/ou au phasage des travaux :

- Période de montage : exemple ► au démarrage de la réalisation des façades / de la pose de la charpente
- Enchaînement de principe des corps d'état utilisateurs : charpentier couvreur / joint menuiseries extérieures / finition par maçon / pose couvertines par éancheur / pose garde-corps définitifs par serrurier
- Durée totale de mise à disposition : exemple ► 8 mois
- Période indicative du démontage : exemple ► à la fin de la pose des serrureries des balcons et loggias

EXEMPLE THÉMATIQUE : ÉCHAFAUDAGE COMMUN

Conditions de réussite :

1. Prévoir une plateforme périphérique pour la durée de mise en place (Voir Fiche n°1 - Voies d'accès et Fiche n°6 - Circulations périphériques) – CCTP Terrassement ou CCTP GO
2. Définir une durée de mise à disposition commune en fonction du planning d'exécution
3. Identification des besoins des entreprises utilisatrices : Dans la phase préparation de chantier, le MOE, en concertation avec le coordonnateur BPS organisera et animera une réunion au cours de laquelle seront définis, validés et formalisés de façon précise par les concepteurs et utilisateurs :
 - les options retenues
 - la nature, le positionnement, les dimensions des protections bas de pente, de rives ou en périphérie des toitures terrasses
 - Les travées d'accès à l'intérieur des bâtiments
 - Les moyens de levage éventuels nécessaires aux approvisionnements (monte-charge, recettes à matériaux, potence, etc.)
 - Les extensions de plateaux
4. Indiquer dans chaque CCTP des lots utilisateurs ou dans une Note d'Organisation de Chantier (pièce constitutive du DCE) qu'un échafaudage est mis à disposition par un lot spécifique dans des conditions particulières

Préciser si nécessité de recettes à matériaux, monte-matériaux, goulottes pour gravats ... qui seront fournis par l'échafaudageur ou par l'utilisateur. Les caractéristiques particulières (poids, mode de fixation, dimensionnement ...) de chacun des matériels seront précisés dans la phase de préparation de chantier.



EXEMPLE THÉMATIQUE : CIRCULATION PÉRIPHÉRIQUE

Différentes mesures techniques et critères de choix

Circulations périphériques aux bâtiments		
	Simple compactage	Zone périphérique compactée et stabilisée
		 
Habitude	++	-
Prérequis	Avoir des voies d'accès sécurisées -- > Voir Fiche n°1	
Mise en œuvre	Facile si effectuée en même temps que le terrassement global Reprise par entreprise de terrassement qui génère un surcoût des interventions non maîtrisées en délai et qualité	Facile Doit être prévue en phase conception Rôle important du MOE et de l'OPC dans la réalisation Voir conditions de réussite pages suivantes
Coût (prix HT donnés à titre indicatif en région AuRa – nov 2022)	Purge sur terrain existant si nécessaire..... 10 €/m² Compactage..... 2 €/m² Reprise..... 20 €/m² (5 €/m² pour 4 mois d'hiver à raison mini 1 fois/mois) Purge..... 10 €/m² TOTAL..... 42 €/m²	Purge sur terrain existant si nécessaire 10 €/m² Compactage..... 2 €/m² Remblaiement pour couche de forme..... 20 €/m² (~ Ep. 20 à 35 cm à 55 €/m³) Nouvelle purge si nécessaire 10 €/m² TOTAL..... 42 €/m² Gain de temps pour les interventions en façade et à proximité (exemples : phases de montage d'échafaudages périphériques, utilisation des nacelles, approvisionnements).
Efficacité	0 % Le support est régulièrement détérioré par les conditions climatiques. Nécessite un entretien systématique Risque lors du montage des échafaudages et de l'utilisation des nacelles	100% SANS SURCÔUT Sécurité et qualité lors du montage des échafaudages et l'utilisation des nacelles Accès facilité en pied de monte-charge et personne (lift) situé en façade et dans le bâtiment pour accès en pied d'ascenseur définitif mis en service en phase chantier

EXEMPLE THÉMATIQUE : RÉSERVATION TRÉMIE TECHNIQUE

TREMIES DE RESERVATIONS TECHNIQUES – DIFFERENTES MESURES TECHNIQUES ET CRITERES DE CHOIX							
	Protection couvrante fixée par le GO	Maintien du treillis soudé	Complexe comblant tout l'épaisseur de la dalle (ex : en béton cellulaire ou en laine de bois)	Protection par garde-corps	Carottage	Incorporation de fourreau PVC ou métallique intégré dans le plancher coulé en place ou dans la prédalle	Boîte de réservation manufacturée
							
Habitude	+++	+	+	++	+	+	+
Mise en œuvre	Facile à poser Fixation résistante, mais pas réalisée à chaque fois Démontage complet dès passage du 1 ^{er} réseau. Risque de chute de plain-pied (surépaisseur) Risque de chute de hauteur si dimension permettant le passage d'une personne	Temps pour coffrage complexe Perte de résistance suite à la découpe Risques : chute de hauteur, d'objets, de plain-pied (dé nivelé), coupure suite découpes Nécessité de maillage du treillis soudé de 2 cm	Facile Protection affleurante Facilité de découpe Rebouchage facilité Résistance au feu si béton cellulaire mais pas pour l'utilisation d'un complexe en laine de bois A adapter pour des dimensions de trémies de largeur < 60 cm. Vigilance sur la résistance des matériaux	Trémies de grandes dimensions Protections réutilisables classiques, démontées si gêne l'activité des CES. Risque de chute de hauteur. Contraintes posturales pour la pose des gaines	Rigueur dans le respect de l'aplomb inter-niveaux Lors réalisation de carottage : risque de chute de la carotte + bruit + de la manutention carotteuse Risque de chute de plain-pied si le CES n'intervient pas immédiatement Intervention supplémentaire à coordonner	Difficulté de mise en place : temps de pose, risque de changement de position lors du coulage	Facile Adapté pour petites dimensions Résistance lors circulation engins Gain de temps si fond coffrant Usage unique mais matériau recyclable Qualité de produit manufacturé variable Respect de la réglementation coupe-feu à la différence des boîtes de réservation en bois
Estimation financière pour une opération et un coût horaire de main d'œuvre de 33 euros HT							
Coût par réservation Prix moyens constatés en région Aura - novembre 2022	38€ Fourniture : coût unitaire 2 € Réalisation du coffrage (matériaux 3€ - temps : 15 min) Décoffrage : 15 min ; Recoffrage après passage des inserts : 30 min ; Coût estimatif = 2 + (3x3) + (15x33/60) + (15x33/60) + (30x33/60) = 38 €	36€ Fourniture : inclus dans la dalle ; Réalisation du coffrage (matériaux 3€ - temps : 15 min) ; Décoffrage : 15 min Recoffrage après passage des inserts : 30 min ; Coût estimatif = 3 + (15x33/60) + (15x33/60) + (30x33/60) = 36 €	20€ Fourniture complexe comblant : coût unitaire de 4 € ; Réalisation du coffrage : 10 min ; Décoffrage complexe comblant : 15 min ; Finalisation après passage inserts : 5 min ; Coût estimatif = 4 + (10x33/60) + (15x33/60) + (5x33/60) = 20 €	81 € Cas d'une trémie de 2m x 1 m ; Fourniture potelets, lisses et sous-lisses : 7 € / ml x (2ml + 1ml) x 2 = 42 € Réalisation du coffrage (matériaux 6 € - temps : 15 min) ; Décoffrage : 15 min ; Recoffrage après passage des inserts : 30 min ; Coût estimatif = 42 + 6 + (15x33/60) + (15x33/60) + (30x33/60) = 81 €	> 100 €	+/- 30€	24 € Prix unitaire boîte : 16 € Pose boîte : 5 min Décoffrage : 5 min Recoffrage après passage des inserts : 5 min Coût total = 16 + (5x33/60) + (5x33/60) = 24 €
	Matériaux de protection non réutilisés. Ne répond pas aux exigences de réduire le volume de déchets produits sur chantier						Données issues de l'étude Prévention & Performance de l'OPPBTP « Utiliser des boîtes de réservation en plastique »
Efficacité	0%	80%	80%	80%	80%	80%	100%

EXEMPLE THÉMATIQUE : ESCALIER BÉTON

ESCALIER EN BÉTON - DIFFÉRENTES MESURES TECHNIQUES ET CRITERES DE CHOIX					
	Garde-corps de type pince-dalle	Platines support de potelets ancrées en nez d'escalier	Réservation de potelets dans les escaliers béton	Pose anticipée des garde-corps définitifs	Réalisation d'un mur d'échiffre entre les 2 volées
					
Habitude	++	-	-	--	+
Mise en œuvre	Risque de chute de hauteur en cas de dépose des garde-corps provisoires du Gros-œuvres pour la pose ou remplacement des serrures définitives Risque de détérioration des serrures définitives (prévoir protection dans le CCTP). Prévoir un espace suffisant entre les 2 volées pour pose des garde-corps définitifs à l'anglaise le cas échéant	Permet le maintien des garde-corps provisoires lors de : - la pose des garde-corps définitifs à la française. - la réalisation des finitions des marches (carrelage, sol souple, etc.) Fixer les platines au sol avant mise en place de l'escalier préfa Prévoir un poste de travail en hauteur lors du rebouchage des trous d'ancrage des garde-corps provisoires déposés	Facilité de mise en œuvre Permet le maintien des garde-corps provisoires lors de la pose des garde-corps définitifs à l'anglaise Prévoir les réservations des escaliers préfas dans les plans Nécessité de réaliser un ragréage à réaliser après la pose des garde-corps définitifs	Continuité et résistance garantie Maintenir en place les garde-corps provisoires lors de la pose des serrures définitives Risque de chute de hauteur lors du remplacement des éléments de serrurerie endommagés Détérioration des serrures en cours de chantier à remettre en état (mesure coûteuse) Contrainte forte si on condamne l'accès de l'escalier pour éviter la détérioration des garde-corps définitifs. Prévoir au CCTP une protection provisoire des serrures définitives	Sécurité intrinsèque dès la phase travaux jusqu'à la réception Circulation moins éclairée Faisabilité selon la conception architecturale En phase d'exploitation du bâtiment : difficulté pour les manutentions ultérieures de charges par l'escalier si largeur faible Prévoir une main courante
Coût (prix moyens donnés en région Auvergne Nouvelle 2022)	250 à 400 € / ml Pose et dépose (Main d'œuvre + équipements) + serrurerie déf.			Entre 400 et 600 € / ml	Entre 300 et 350 € / ml
Efficacité	20%	100% si pose des garde-corps définitifs à la française	100% si pose des garde-corps définitifs à l'anglaise	80%	100% selon typologie du bâtiment



02

GUIDE DE BONNES PRATIQUES VISITE INSPECTION COMMUNE

Christelle CUNIN - Contrôleur de sécurité Carsat NE

PRÉPARATION ET GESTION D'UNE VIC

Groupe de travail CSPA Lorraine



Créé en 2015 puis réactivé en 2021



CSPA Volontaires + Carsat AM + Carsat NE + OPPBTP



3 à 4 réunions annuelles + plénière annuelle



2021/2023 : Travail sur la thématique Inspection Commune
Création d'un guide de bonnes pratiques



Création LOGO
applicable aux 3 régions du Grand Est



PRÉPARATION ET GESTION D'UNE VIC

Groupe de travail CSPS Lorraine



Document issu du consensus au sein du groupe de travail des CSPS Lorraine



Disponible en version papier et version numérique



Pour les CSPS mais également informer les MOA et MOE



Objectifs :

1. Mettre en avant l'importance de la visite d'inspection commune in situ
2. Définir les bonnes pratiques pour réaliser une visite d'inspection commune efficace et utile



PRÉPARATION ET GESTION D'UNE VIC

Groupe de travail CSPS Lorraine



Bonnes pratiques en phase conception



Bonnes pratiques en phase préparation



Bonnes pratiques en phase réalisation

[Lien de vers le guide de bonnes pratiques](#)

bonnes pratiques en phase de PRÉPARATION

La visite d'inspection commune est le trait d'union entre la phase de conception et la phase de réalisation du chantier. Le Moa doit désigner l'ensemble des entreprises intervenantes avant le début des travaux, l'absence d'entreprise à l'inspection commune biaiserait l'efficacité globale de la coactivité.

BONNES PRATIQUE EN PHASE DE PRÉPARATION	Moa	Moe	CSPS	Ent*
Agir les sous-traitants	X			
Créer un support résumant les mesures de prévention essentielles du PGC et les points de vigilance particuliers et le joindre au compte rendu de l'VIC: ce support pourra se composer d'une partie générale commune et d'une partie spécifique à l'entreprise concernée				
Communiquer au CSPS la liste et les coordonnées des entreprises intervenantes et leurs représentants (titulaires et sous-traitants)				X
Le Moa invite systématiquement le CSPS à la réunion 0				X
Être présent à la réunion de préparation (dite zéro) et présence de toutes les entreprises pour rappeler les modalités de coordination et de réalisation des VIC				
Préparer une check-list interne avec les points sing du chantier à traiter pendant la VIC				
Rappeler systématiquement les 9 principes G3r Prévention (PGP) et les faire apparaître dans l' rendu VIC				
Rappeler systématiquement des points r faire apparaître dans les PPS				
Penser lors de l'emploi de prestataire à l' les pièces écrites, entre autres les comp le PGC, le DNDL...				

bonnes pratiques en phase de CONCEPTION

Il est important que le Moa désigne en phase de "conception" afin d'...

bonnes pratiques en phase de RÉALISATION

L'inspection commune doit avoir lieu avec chaque entreprise qui, décrit à ce moment-là ce qu'elle a prévu pour réaliser ses travaux. Lors de la visite d'inspection commune, le CSPS et l'entreprise" confrontent les exigences des pièces du marché (écrites et graphiques) et du PGC avec les prévisions de l'entreprise". Dans l'absolu, il est intéressant de réunir au même moment les entreprises" ayant une activité simultanée ou alternante sur le chantier (coactivité), par regroupement selon l'avancement du chantier par exemple.

BONNES PRATIQUE EN PHASE DE RÉALISATION	Moa	Moe	CSPS	Ent*
Avenir le CSPS des connaissances des dates d'intervention des entreprises"	X			
Prendre RDV avec le CSPS avant le début de l'intervention sur chantier				X
Respecter un délai de prévenance défini dans les modalités du PGC; à défaut respecter un délai minimum de 15 jours pour informer le CSPS de la date de début d'intervention sur chantier				X
Privilégier de programmer les réunions d'IC avant les réunions hebdomadaires chantier pour faciliter la prise de RDV			X	
Prévenir régulièrement les entreprises des prochaines présences du CSPS sur chantier pour faciliter la prise de RDV			X	
Privilégier les VIC communes par avancement en fixant 3 dates prévisionnelles- par exemple Lot clos-couvert + plombier et électricien /lots second œuvre /lot finition			X	
Fournir le planning et le PIC à jour au CSPS	X	X		
Convoquer simultanément l'entreprise titulaire et son (les) sous-traitant(s)			X	
Rencontrer idéalement le conducteur de travaux et le chef de chantier lors de la VIC			X	X
Faire échanger les personnes présentes à la VIC			X	
Utiliser le PGC et le DQESI lors de la VIC			X	
Créer une fiche IC synthétique et la diffuser aux Moa, Moe et Entreprises(s)			X	
Mettre à jour le PGC après la VIC, le cas échéant et le diffuser			X	
Prévoir des visites inopinées pour s'assurer du respect des engagements définis lors de la VIC		X		

- 7 -

**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**

